

Note n° 37 aux retraitées et retraités adhérant à Solidaires

18 novembre 2017



144 Bd de la Vilette 75019 Paris
Tél : 01 58 39 30 20 - Fax : 01 43 67 62 14 - unrs@solidaires.org - www.solidaires.org

Note n° 37 aux retraitées et retraités adhérant à Solidaires

Le 18 novembre 2017

Une « réforme » surprise des retraites ?

Le candidat Macron a promis un changement de système des retraites, qui mette fin aux solidarités et à la réduction des inégalités, mais ne permettra pas d'économiser avant quelques années. Pour faire passer la pilule, il a annoncé en même temps qu'il ne reculerait pas l'âge de départ... en posant un rapport annuel 2016 du COR (Conseil d'orientation des retraites) qui annonçait un équilibre durable des comptes dès les années 2020, du fait du canal des mensuels diminuez fortement le montant des cotisations et de la fin de l'arrivée en retraite des baby boomers. Depuis juin 2017, un nouveau rapport du COR repousse l'équilibre vers 2050... et des aka-o rencontré-e en ce moment espèrent d'un recul de l'âge de départ. Nous commentons le catastrophisme du COR, lourd de nouvelles menaces.

Cette démission apparente repose sur un changement des hypothèses du COR :

- Plus de dépenses par le versement de 1,7 année de retraite en plus, reposant sur une hypothèse de plus grande espérance de vie à 60 ans (29,7 ans) alors que cette espérance est menacée par la pollution, la malbouffe, le stress...
- Moins de recettes par la baisse du nombre d'actifs par une remise en cause de l'immigration (70 000 arrivées par an au lieu de 100 000) ... alors que les réfugié-e-s frappent aux portes.

Au-delà de ces hypothèses contestables, l'augmentation des dépenses de retraite est inévitable, en plus, en fonction de l'augmentation de la productivité : si les deux augmentent au même rythme, les dépenses de retraite connaissent la même part dans le PIB. Le COR a envisagé quatre scénarios d'augmentation de la productivité en moyenne et par an : 1 %, 1,5 %, 1,5 % (la tendance des décennies décaennales) et 1,8 %. Un problème s'apparait qu'avec 1 % par an qui fera passer la part des dépenses de retraite dans le PIB légèrement au-dessus des 14 % actuels à partir de 2035. Dans tous les autres cas, la part diminueait nettement. La situation des retraites ne devient pas préoccupante.

Le problème, si problème il y a, vient de la diminution des recettes des retraites, dues au chômage massif et aux exonérations toujours plus importantes de cotisations sociales, alors que le nombre de personnes en retraite augmente. Le rapport du COR s'appuie sur l'hypothèse politique d'une part des retraites dans le PIB passant de 13,8 % aujourd'hui à moins de 13 en 2030 et à 11,7 ensuite ! Un simple maintien de part de PIB ferait apparaître un excédent de la retraite. C'est essentiellement cette prévision de baisse des recettes qui fait apparaître un déficit politique des systèmes de retraite !

Prévisibilité des retraité-e-s : la baisse de la part des dépenses de retraite dans le PIB repose sur la diminution relative des pensions : le taux de remplacement (montant de la pension par rapport à l'ancien salaire) d'un peu plus de 75 % (pour la génération née avant guerre) ne cesse de diminuer en conséquence de toutes les « réformes » depuis 1983. Pour la génération 2000, les pensions baissent de 68 % des salaires en cas de très faible productivité de 1 %, à 63 % en cas de productivité actuelle de 1,5 % et à 55 % si la productivité grimpe à 1,8 %.

Ce catastrophisme du COR sera utilisé pour un nouveau tour de vis... raisons de plus de se mobiliser pour résister, refuser toute régression et imposer le rétablissement des acquis.

Communiqué UNIRS

L'UNIRS a envoyé un communiqué dénonçant la politique du Robin des Bois à l'envers, prendre aux pauvres pour donner aux riches.

Les aristocrates sous « l'Ancien Régime », déjà, ne payaient pas d'impôts, et c'était déjà légal, parce que c'était les aristocrates qui décidaient du contenu de la loi.

Aujourd'hui, grâce à quelques « lanceurs d'alerte » et journalistes, l'opinion publique internationale connaît le scandale des composés financiers, économiques et fiscaux, et notamment des Paradis Fiscaux. Nous n'acceptons pas l'argument « oui, mais c'est légal » car justement, le problème, c'est bien que ce soit légal !

Dans cent ans, les livres d'histoire décideront comment les plus riches, dans chaque pays et sur la planète, s'organisent, à la fin du XX^e siècle et au début du XXI^e, pour échapper à l'impôt : totale liberté de circulation des capitaux sur la planète, sans limites ni contrôles, pouvant s'investir là où la rentabilité s'avérait supérieure, là où le taux d'imposition était le plus bas, de plus en plus bas dans la course des pays voulant attirer ces capitaux. L'histoire montre comment chaque gouvernement faisait avaler à son opinion publique la position de la population pour offrir de plus en plus de cadeaux aux plus riches et augmenter les inégalités.

Les retraité-e-s réduisent les mêmes positions que la population, et davantage : gel des pensions en 2010, augmentation de 25 % de la CSG, coupure de crédits et de moyens humains dans les hôpitaux, les maisons de retraite et les EHPAD, etc.

Si c'est légal que les riches soient toujours plus riches et que tous les autres voient leur situation se dégrader, c'est donc qu'il faut changer la loi !

Au sommaire, ce mois-ci :

- Une « réforme » surprise des retraites ? Arguments contre le catastrophisme du COR qui prépare le terrain à une nouvelle « réforme ».
- Communiqué UNIRS : si c'est légal que les riches soient toujours plus riches et que tous les autres voient leur situation se dégrader, c'est donc qu'il faut changer la loi !
- Le « groupe de neuf » rencontre les parlementaires et les deux premières rencontres : un député PCF et une députée La France Insoumise.
- Où en sont « nos » CDCA ? Cette nouvelle rubrique a pour objectif de connaître l'état de la mise en place des CDCA où nous siégeons ou voulons siéger, nous commençons par la Meurthe-et-Moselle et le Nord.

Note n° 37 aux retraitées et retraités adhérant à Solidaires

Le 18 novembre 2017

Une « réforme » surprise des retraites ?

Le candidat Macron a promis un changement de système des retraites, qui mettra fin aux solidarités et à la réduction des inégalités, mais ne permettra pas d'économies avant quelques années. Pour faire passer la pilule, il a annoncé en même temps qu'il ne reculerait pas l'âge de départ ... en pensant au rapport annuel 2016 du COR (Conseil d'orientation des retraites) qui annonçait un équilibre durable des comptes dès les années 2020, du fait du cumul des mesures diminuant fortement le montant des retraites et de la fin de l'arrivée en retraite des baby boomers. Depuis juin 2017, un nouveau rapport du COR repousse l'équilibre vers 2050 ... et des élu-e-s rencontré-e-s en ce moment reparlent d'un recul de l'âge de départ. Nous contestons le catastrophisme du COR, lourd de nouvelles menaces.

Cette détérioration apparente repose sur un changement des hypothèses du COR :

- **Plus de dépenses** par le versement de 1,7 année de retraite en plus, reposant sur une hypothèse de plus grande espérance de vie à 60 ans (29,7 ans) alors que cette espérance est menacée par la pollution, la malbouffe, le stress...
- **Moins de recettes** par la baisse du nombre d'actifs par une remise en cause de l'immigration (70 000 arrivées par an au lieu de 100 000) ... alors que les réfugié-e-s frappent aux portes.

Au-delà de ces hypothèses contestables, l'augmentation des dépenses de retraite est supportable, ou pas, en fonction de l'augmentation de la productivité : si les deux augmentent au même rythme, les dépenses de retraite conservent la même part dans le PIB. Le COR a envisagé quatre scénarios d'augmentation de la productivité en moyenne et par an : 1 %, 1,3 %, 1,5 % (la tendance des dernières décennies) et 1,8 %. Un problème n'apparaît qu'avec 1 % par an qui ferait passer la part des dépenses de retraites dans le PIB légèrement au-dessus des 14 % actuels à partir de 2035. Dans tous les autres cas, la part diminuerait nettement. La situation des retraites ne devient pas préoccupante.

Le problème, si problème il y a, vient de la diminution des recettes des retraites, dues au chômage massif et aux exonérations toujours plus importantes de cotisations sociales, alors que le nombre de personnes en retraite augmente. Le rapport du COR s'appuie sur l'hypothèse politique d'une part des retraites dans le PIB passant de 13,8 % aujourd'hui à moins de 13 en 2030 et à 12,7 ensuite ! Un simple maintien de part de PIB ferait apparaître un excédent de la retraite. C'est essentiellement cette prévision de baisse des recettes qui fait apparaître un déficit politique des systèmes de retraite !

Paupérisation des retraité-e-s : la baisse de la part des dépenses de retraite dans le PIB repose sur la diminution relative des pensions : le taux de remplacement (montant de la pension par rapport à l'ancien salaire) d'un peu plus de 75 % (pour la génération née avant-guerre) ne cesse de diminuer en conséquence de toutes les « réformes » depuis 1993. Pour la génération 2000, les pensions baisseraient à 68 % des salaires en cas de très faible productivité de 1 %, à 63 % en cas de productivité actuelle de 1,5 % et à 55 % si la productivité regrippe à 1,8 %.

Ce catastrophisme du COR sera utilisé pour un nouveau tour de vis...
raison de plus de se mobiliser pour résister, refuser toute régression
et imposer le rétablissement des acquis.

Communiqué UNIRS

L'UNIRS a envoyé un communiqué dénonçant la politique du Robin des bois à l'envers, prendre aux pauvres pour donner aux riches.

Les aristocrates sous « l'Ancien Régime », déjà, ne payaient pas d'impôts, et c'était déjà légal, parce que c'étaient les aristocrates qui décidaient du contenu de la loi.

Aujourd'hui, grâce à quelques « lanceurs d'alerte » et journalistes, l'opinion publique internationale connaît le scandale des comportements financiers, économiques et fiscaux, et récemment des Paradise Papers. Nous n'acceptons pas l'argument « oui, mais c'est légal » car justement, le problème, c'est bien que ce soit légal !

Dans cent ans, les livres d'histoire décriront comment les plus riches, dans chaque pays et sur la planète, s'organisaient, à la fin du XX^e siècle et au début du XXI^e, pour échapper à l'impôt : totale liberté de circulation des capitaux sur la planète, sans limites ni contrôles, pouvant s'investir là où la rentabilité s'avérait supérieure, là où le taux d'imposition était le plus bas, de plus en plus bas dans la course des pays voulant attirer ces capitaux. L'histoire montrera comment chaque gouvernement faisait avaler à son opinion publique la ponction de la population pour offrir de plus en plus de cadeaux aux plus riches et augmenter les inégalités.

Les retraité-e-s subissent les mêmes ponctions que la population, et davantage : gel des pensions en 2018, augmentation de 25 % de la CSG, manque de crédits et de moyens humains dans les hôpitaux, les maisons de retraite et les EHPAD, etc.

Si c'est légal que les riches soient toujours plus riches et que tous les autres voient leur situation se dégrader, c'est donc qu'il faut changer la loi !

- Emplacement : inFORMER LES SALARIÉ-ES > Les publications > Bulletin UNIRS >

- Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/Note-no-37-aux-retraitees-et-retraites-adherent-a-Solidaires>